



*PASSEPORT*

68B0-59181

VOIR EN DERNIÈRE PAGE LA RUBRIQUE

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES



NOM :  
Surname

- CHEISSOUX -

Prénoms :  
Christian names

Juliette

Né le :  
Date of birth

21 Mars 1922

à :  
Place of birth

Paris-13

Nationalité française

Profession :

Domicile :  
Address

7, rue Servandoni  
Paris-6

N° 75-744831

Ce passeport contient 32 pages  
This passport contains 32 pages

## SIGNALEMENT

Description

Taille :  
Height

165 m

Couleur des yeux :  
Colour of eyesSignes particuliers :  
Special marks

\* \* \*

ACCOMPAGNÉ  DE  
Accompanied byENFANTS  
childrenNom  
SurnamePrénoms  
Christian namesDate de naissance  
Date of birth

## PHOTOGRAPHIE DU TITULAIRE

(le cas échéant photographies des enfants)  
Photograph of the bearer (and of children if any)Signature du titulaire  
Signature of bearer

*[Handwritten signature]*



CE PASSEPORT EST DÉLIVRÉ  
POUR TOUS PAYS

This passport is valid for all countries

A l'exception de : \_\_\_\_\_  
Except the following



IL EXPIRE LE : \_\_\_\_\_  
It expires on

19 Décembre 1971

Fait à : \_\_\_\_\_  
Issued at

Paris

Le : \_\_\_\_\_  
On

20 Décembre 1968



Signature et cachet  
de l'autorité qui a délivré  
le passeport.

Signature and seal of the  
issuing passport authority.



Le Préfet de Police  
et par délégation :  
Le Préfet, Secrétaire Général

*[Handwritten signature]*

LA VALIDITÉ DE CE PASSEPORT  
EST PROROGÉE JUSQU'AU :

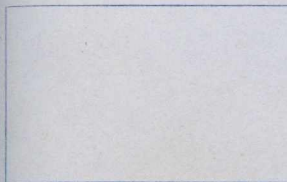
This passport is renewed until

Fait à : \_\_\_\_\_  
Renewed at

Le : \_\_\_\_\_  
On

Signature et cachet  
de l'autorité qui a prorogé  
la validité.

Signature and seal of the  
authority which has renewed  
this passport.

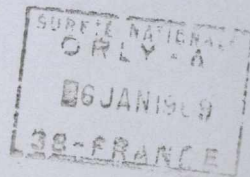
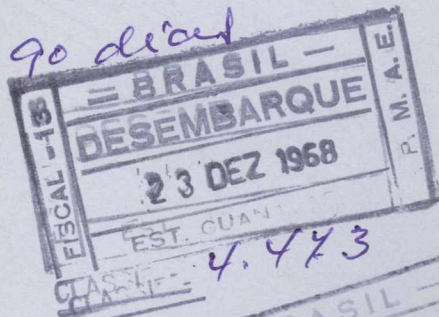


CETTE PAGE EST RÉSERVÉE AUX  
AUTORITÉS COMPÉTENTES POUR  
DÉLIVRER LE PASSEPORT

PAGE TO BE USED BY ISSUING  
PASSPORT AUTHORITIES

7

# Visas



*Visas*

D. P. M. A. E.  
 - R A  
 JESEMPARQUE  
 21 AGO 1969  
 EST. GUANABARA  
 CLASSIF. :  
 FISCAL

*4/7/73*

CAL - B  
 - BRASIL -  
 EMBARQUE  
 1 OUT 1969  
 D. P. M. A. E.

ΑΕΡΟΛΙΜΗΝ  
 ΑΘΗΝΩΝ  
*Visas*  
 - 4 FEB 1971  
 4 ΕΙΣΟΔΟΣ 4

ΑΕΡΟΛΙΜΗΝ  
 ΑΘΗΝΩΝ  
 12 FEB 1971  
 12 ΕΙΣΟΔΟΣ 12

ΑΕΡΟΛΙΜΗΝ  
 ΑΘΗΝΩΝ  
 14 FEB 1971



## Visas

MC 02618

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

---

- 1°) - Le passeport demeure la propriété de l'Etat Français. Il est remis à titre rigoureusement personnel au porteur pour lui permettre de voyager librement à l'étranger. Il doit être signé et ne peut être prêté.
- 2°) - Il est interdit d'y effectuer des grattages, corrections, ratures, surcharges et adjonctions de mentions ou de feuillets supplémentaires. Toute rectification non opérée, par l'autorité compétente, entraîne la nullité du titre, sans préjudice de poursuites judiciaires.
- 3°) - En cas de perte ou de destruction, le titulaire doit en informer immédiatement l'autorité administrative ou consulaire compétente la plus proche.
- 4°) - Avant son départ pour l'étranger, le titulaire doit s'assurer que son passeport possède une durée de validité suffisante et s'enquérir des conditions d'entrée et de séjour dans le pays de destination auprès du consulat compétent. Il doit aussi s'assurer qu'il disposera de moyens de paiement suffisants en monnaie étrangère pour couvrir les frais de son retour, nos consulats ne pouvant prendre en charge son rapatriement.
- 5°) - Le renouvellement ou la prorogation d'un passeport expiré au cours d'un séjour à l'étranger doit être demandé au consulat de France le plus proche : cette formalité nécessite un certain délai.
- 6°) - Il est recommandé au Français qui établit sa résidence à l'étranger, de se faire immatriculer au Consulat dès son arrivée dans la circonscription consulaire. Cette formalité est gratuite.
- 7°) - Les enfants ayant atteint l'âge de 15 ans doivent être munis d'un passeport individuel.
- 8°) - Les jeunes gens n'ayant pas encore accompli leur service militaire et qui se trouvent à l'étranger lorsqu'ils sont touchés par l'ordre d'appel, doivent supporter eux-mêmes les frais de leur rapatriement.

*Les Français désireux d'aller se fixer à l'étranger peuvent se mettre en rapport avec l'Union des Français à l'Etranger - 22 avenue Franklin Roosevelt à PARIS (8<sup>e</sup>) Elysée 18-45.*

